



Septembre 2006 - N° 46

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 12 - Deuxième trimestre 2006

Le Romorantinais reprend des couleurs

Portée par un **contexte général de plus en plus favorable** (l'économie française a réalisé une des meilleures performances trimestrielles de ces trente dernières années avec un gain de 1,1%), **l'activité du Romorantinais reprend des couleurs.**

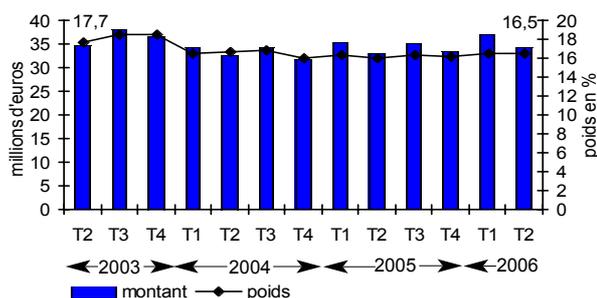
Les **besoins en main d'œuvre** des entreprises locales **ne cessent de se renforcer**, comme en témoigne l'accroissement du volume des intentions d'embauche, porté en particulier par l'intérim. On retiendra que les postes à durée limitée prennent, ce trimestre, une part prépondérante dans les nouveaux emplois.

L'amélioration du marché du travail reste sans aucun doute le point le plus positif et le plus visible. La **baisse du chômage s'est en effet encore intensifiée** au prin-

temps ; elle atteint près de 19 % sur un an. Le nombre des demandes non satisfaites (catégorie 1) est ainsi repassé sous la barre symbolique des 2 000 à la fin du mois de juin. **Le taux de chômage** s'établit à **8 %** au 30 juin ; il s'est réduit de 0,8 point au cours du trimestre et n'est plus très éloigné de la moyenne départementale (7,6 %).

Les **indicateurs sociaux apparaissent plutôt contrastés** ce trimestre. Si les **retards de paiement de loyers sont au plus bas** depuis plus de 3 ans, les interventions de la cellule maintien de l'énergie n'ont en revanche jamais été si nombreuses. Il s'agit d'un élément auquel il conviendrait sans doute d'apporter une attention particulière.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Par rapport au même trimestre de l'an dernier, le montant des cotisations appelées par l'URSSAF est en augmentation beaucoup plus nette dans le Romorantin qu'en Loir-et-Cher entre avril et juin, ce qui était déjà le cas au 1er trimestre.

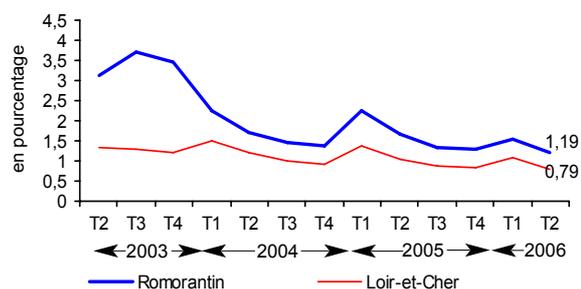
Dans un climat général désormais plus favorable, ce résultat confirme que la reprise de l'activité est plus soutenue dans l'arrondissement.

A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La part des cotisations restant dues à l'échéance s'affiche de nouveau en baisse, dans le Romorantin comme dans l'ensemble du département. Pour l'arrondissement, il s'agit du plus faible taux enregistré depuis l'origine de ce tableau de bord début 2003. L'écart avec

Evolution du taux de reste à recouvrer



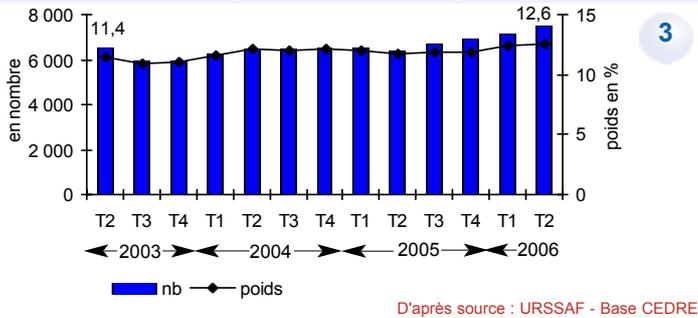
D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

l'ensemble du Loir-et-Cher s'est très légèrement réduit, mais il persiste. La santé financière des entreprises du Romorantin continues néanmoins de s'améliorer, grâce en particulier à une conjoncture plus porteuse.

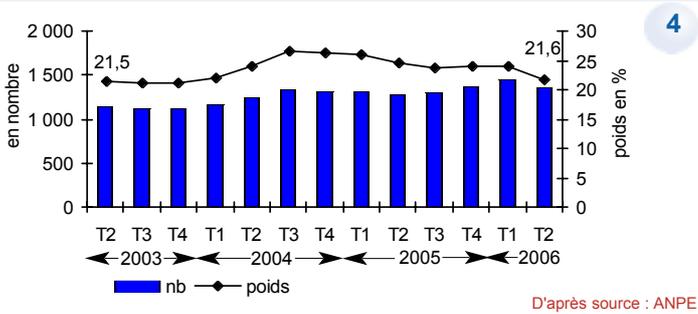
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

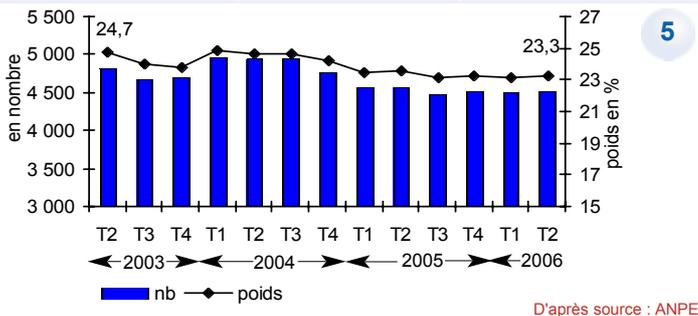
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



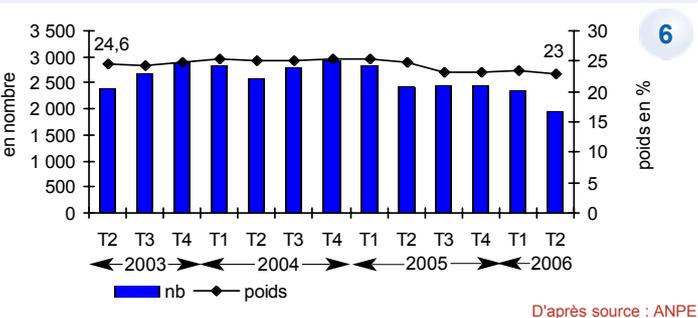
Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



3 Depuis 4 trimestres consécutifs, les besoins en main d'œuvre supplémentaire ne cessent de croître, comme en témoigne l'augmentation du nombre des déclarations préalables à l'embauche. La tendance s'est encore accélérée au printemps, davantage encore dans le Romorantinais (+ 23,2% par rapport au 2ème trimestre 2005) que dans l'ensemble du Loir-et-Cher (+ 10,5%). Le poids de l'arrondissement a en conséquence gagné quelques fractions : 12,6% du total des intentions. La construction et les services marchands sont de loin les plus dynamiques, alors que les besoins stagnent dans l'industrie et le commerce.

4 La collecte des offres d'emploi durable apporte un bémol au constat ci-dessus. Elles sont en effet moins nombreuses qu'au 1er trimestre et qu'au printemps 2005, alors qu'on enregistre une hausse dans les deux cas pour le total départemental. Ce décalage pourrait indiquer que les postes offerts en Romorantin sont plus précaires que dans les autres territoires. En données cumulées, la tendance demeure positive (+ 6% par rapport à la période antérieure) mais moindre qu'en Loir-et-Cher (+ 21%).

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont été un peu plus nombreuses qu'au 2ème trimestre 2005 (stabilité en Loir-et-Cher).

En données cumulées sur 12 mois (pour tenir compte des variations saisonnières), la tendance est cependant à une légère décline. Le poids de l'arrondissement dans le total départemental ne varie guère depuis la mi-2004, se situant entre 23 et 24%.

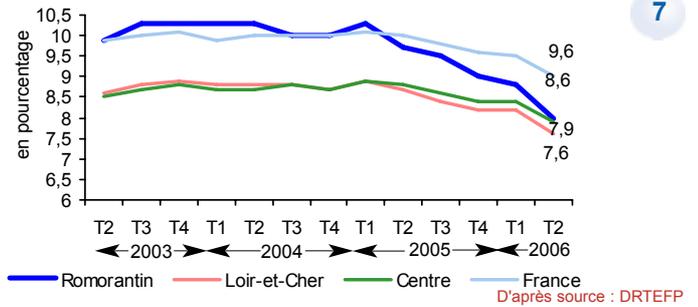
6 Un nouveau palier a été franchi dans le domaine du chômage : le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 est repassé sous la barre symbolique des 2 000 (1 951 exactement). Le rythme de baisse est impressionnant : - 18,8% sur un an (- 12,9% en Loir-et-Cher). La part des chômeurs de l'arrondissement dans le total départemental diminue encore un peu à 23%, ce qui constitue son plus faible niveau depuis l'origine du tableau de bord.

** les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

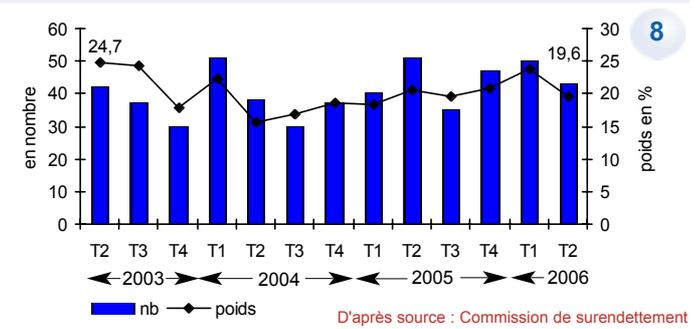
7 Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin s'établit à 8% au 30 juin. Il s'est réduit de 0,8 point en trois mois et se trouve aujourd'hui presque identique au taux régional (7,9%) ; il demeure cependant un peu supérieur au taux départemental (7,6%). En un an, la baisse est considérable : - 1,7 point.

La méthode de calcul des taux de chômage par zone d'emploi a été révisée et améliorée par l'INSEE. Les calculs prennent désormais

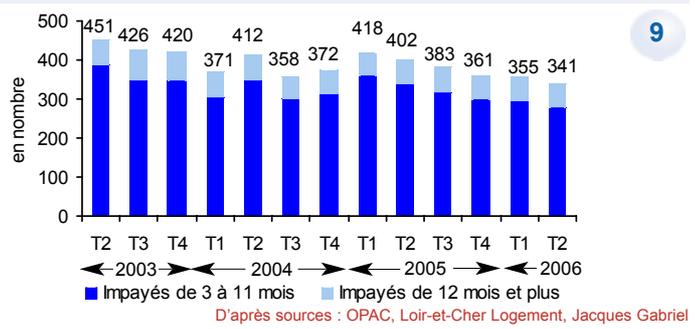
Evolution des taux de chômage



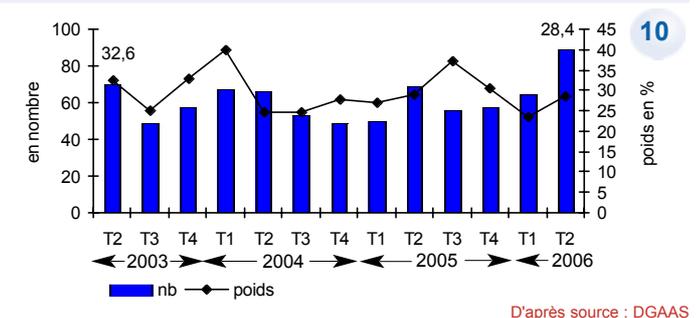
Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



Evolution du nombre de dossiers inscrits par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



mais en compte notamment les fluctuations saisonnières du marché du travail spécifiques à certaines zones - les taux ont été recalculés sur l'ensemble de la période 1998 - 2006.

8 Il y a toujours autant d'interrogations sur la signification des mouvements constatés en matière de surendettement. De surcroît, les évolutions divergent fréquemment entre le Romorantinais et le Loir-et-Cher. Entre avril et juin, 43 nouveaux dossiers provenant de l'arrondissement ont été déposés auprès de la Commission, ce qui est un niveau légèrement au dessus de la moyenne des 3 dernières années.

9 La tendance des impayés de loyers est en revanche claire : le nombre des retards de moins d'un an est en constante diminution depuis mars 2005, celui des retards d'une durée supérieure demeurant stable. Le total atteint au cours de ce 2ème trimestre est ainsi le plus faible de la série inaugurée début 2003, avec un recul de 4% en 3 mois.

10 La cellule maintien de l'énergie est intervenue pour 89 ménages, confirmant une évolution inquiétante. Cela représente en effet une hausse de 39% en trois mois, qui s'ajoute aux précédentes. Le poids de l'arrondissement est remonté à 28,4%, le département connaissant une augmentation moindre (313 dossiers, + 14%).